

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Seine et Marne
Mairie d'AMILLIS –77120
Tél. : 01.64.04.60.26
mail : mairieamillis@orange.fr



COMPTE RENDU RENDEZ VOUS DU 08 JUILLET 2024 ENTRE LE CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLIS ET LE GROUPE SOS

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere adjointe, DUPONT Michaël, 2ème adjoint ; RACINET Gilles, conseiller municipal ; OLIVIER Pascal, conseiller municipal ; BROCHOT Sandrine, conseillère municipal ; DORMOY François, conseiller municipal ; PERROT Yveline, conseillère municipal ; CAILLAUD Laëticia, conseillère municipal ; RAULET Christelle – directrice territoriale protection judiciaire de la jeunesse ; VARACHE Adeline – Directrice territoriale groupe SOS Séniors ; Odile GRIFFITH - Directrice de la Résidence de l'Aubertin et FAM de l'Orangerie Groupe SOS Seniors ; Maxime ZENNOU Groupe SOS JEUNESSE - Directeur général délégué ; Claire MAGUIN POULARD - Responsable de l'opération CEF77

Ordre du jour :

- L'Ephad et le FAM
- CEF

Madame La Maire a présenté l'histoire du village et de l'Ehpad dans le village.

Le Groupe SOS a confirmé : « que l'exploitation des établissements existants sur le site vont perdurer et qu'il n'existe pas de projet d'hébergement destiné à accueillir des migrants sur la commune d'Amillis »

Les représentants du Groupe SOS Seniors ont cependant précisé que :

- L'équilibre financier des structures existantes est en risque pour 2 raisons : vétusté des bâtiments et faible capacité d'accueil.
- Cependant, l'EHPAD et FAM n'ont pas vocation à quitter le site dès lors que les autorités de contrôle soutiennent et financent les dispositifs à l'étude. Le projet de l'association est bien de demeurer sur le site pour poursuivre ces projets fortement inscrits dans l'histoire de la commune.

Le CEF

Le CEF permet l'accueil de 12 résidents, pour une durée de 6 mois renouvelable une fois. Le centre est fermé et les activités se font soit dans le bâtiment, soit dans un espace extérieur dédié et clôturé à proximité du bâtiment.

Le terrain est divisé en 3 espaces :

Une zone végétalisée intermédiaire clôturée, une enceinte plus réduite dans laquelle les résidents sont libres et surveillés, le bâtiment et un pavillon destiné à accueillir les familles autorisées.

Le chantier :

La durée du chantier est estimée à 19 mois, à la suite desquels l'équipe encadrante prendra possession des lieux pendant quelques semaines avant l'accueil des résidents.

Afin de réduire les désagréments potentiels des travaux :

- Il a été convenu avec les entreprises que les livraisons devraient se faire sans passer par le village. Si des livraisons devaient avoir lieu exceptionnellement le Week end, il va être demandé aux entreprises de prévenir la Maîtrise d'Ouvrage qui avertira la Mairie.
- Les horaires de chantiers sont sauf exception 8h > 17h
- Les techniques de construction sont en partie basées sur la préfabrication évitant ainsi l'implantation d'une grue à tour. Des grues mobiles seront utilisées comme moyen de levage ponctuellement.
- Le Groupe SOS propose que la Mairie serve d'intermédiaire avec la Coopérative Immobilière pour répondre aux éventuelles questions des riverains liées aux travaux.
- Pour information complémentaire, des forages seront réalisés (à l'automne - les dates seront précisées ultérieurement) ce qui occasionnera des travaux bruyants pendant quelques jours.

INSCRIPTION dans la vie locale du groupe SOS

- 1- EHPAD - Mme GRIFFITH, directrice de l'EHPAD est en charge de cette mobilisation, elle prévoit des échanges avec le village. Elle veut faire profiter de la vie du village aux résidents et développer des partenariats si possibles.
- 2- CEF - Des postes seront ouverts pour former l'équipe du CEF, un recrutement sera communiqué en local (CF liste des postes en annexe)

Le groupe SOS restera en lien avec la mairie au moment de procéder aux recrutements.

Chaque fois que possible, les emplois et les dépenses de fonctionnement seront déployés dans et autour de la commune.

Date d'ouverture prévisionnelle du CEF : Novembre 2025

Emplois	Emplois budgétés en 2019
1 - Direction/Encadrement	
Directeur	1,00
Chef de service	2,00
Total 1	3,00
2 - Administration/Gestion	
secrétaire	1,00
Total 2	1,00
3 - Services généraux et restauration	
cuisinier	2,00
maîtresse de maison	1,00
ouvrier d'entretien	1,00
surveillant de nuit	4,00
Total 3	8,00
4 - Socio-éducatif	
EDUCATEUR SPECIAUSE	10,00
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIAUSE	0,50
EDUCATEUR SCOLAIRE	1,00
EDUCATEUR SPORTIF	1,00
Total 4	12,50
5 - Paramédical	
psychologue	1,00
Total 5	1,00
6 - Médical	
psychiatre	0,50
infirmier	0,50
Total 6	1,00
TOTAL	26,50